

Décision du Président
Marché à procédure formalisée
Achat et livraison de fournitures administratives – Lot N° 2 :
Mobilier de bureau - EPT 2503
Titulaire : BRUNEAU

2025 – D – n° 76

Le Président de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

VU le Code de la commande publique,

VU les articles L.5211-2, L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission d'appels d'offres en date du 10 avril 2025,

CONSIDERANT que le marché pour l'achat et la livraison de fournitures administratives – Lot N° 2 : Mobilier de bureau a fait l'objet d'un appel d'offres ouvert,

CONSIDERANT l'offre de la société BRUNEAU sise Parc d'Activités Secteur Nord – 19 avenue de la Baltique – Villebon sur Yvette à COURTABOEUF CEDEX (91948),

D E C I D E

Article 1^{er}: De signer le marché formalisé sans minimum et avec un montant maximum annuel de 250.000 € HT relatif à l'achat et la livraison de fournitures administratives – Lot N° 2 : Mobilier de bureau.

Article 2 : Le marché débutera à compter du 1^{er} mai 2025 pour une durée de 12 mois. Il pourra être reconduit 3 fois, la reconduction étant tacite.

Article 3 : De charger le Directeur Général des Services et Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Vincennes, comptable public de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil de Territoire.

Article 4 : Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarneBois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Champigny sur Marne, le **23 AVR. 2025**



Le Président,

O. Capain

Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le **23 AVR. 2025**

Est exécutoire à la date du

En application des articles L5211-1 et L.2131-1

du C.G.C.T.

Champigny-sur-Marne, le

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20250423-D2025-76-AR
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025